



## Guide de parrainage des nouveaux candidats (programme volontaire au choix du candidat)

Pour les candidats qui souhaitent obtenir leur certification à titre de ESCQ ou ECCQ, l'AEÉCQ leur offre la possibilité de faire appel aux membres expérimentés pour les aider à démarrer leur carrière sur la bonne voie, à acquérir des connaissances sur la profession, les bonnes pratiques et l'industrie de construction en général, et à se préparer pour l'examen technique et déontologique. Le programme de parrainage de l'AEÉCQ n'est pas un programme rigide, mais plutôt souple dans le sens où ce sont les parrains et les candidats qui déterminent le mode de fonctionnement et les sujets abordés. Ce programme vise à atteindre les valeurs de professionnalisme de l'AEÉCQ qui sont : la compétence, la responsabilité, et le sens de l'éthique.

### Objectifs du programme de parrainage

- Faciliter l'intégration du candidat à l'exercice de la profession d'estimateur ou d'économiste de la construction
- Faire la promotion des valeurs fondamentales de la profession : compétence, responsabilité professionnelle et le sens de l'éthique
- Préparer le candidat à l'examen technique
- Préparer le candidat à l'examen déontologique et aux lois et règlements de l'AEÉCQ

### Choix du parrain par le candidat

- Lorsque le candidat s'inscrit pour éventuellement devenir un membre certifié, il a le choix de choisir ou non parmi les membres certifiés un parrain. Ce dernier recevra un courriel lui demandant s'il accepte de parrainer ou non le candidat. Nous recommandons que le candidat contacte le membre certifié d'avance pour lui parler de son intention de lui faire la demande officiellement et déterminer s'il y a de la compatibilité.
- Pour prendre sa décision, le parrain a accès temporairement au profil du candidat et pourra au besoin le contacter pour connaître ses besoins, ses objectifs, etc. Le membre certifié pourra ensuite accepter ou refuser d'être parrain en indiquant son choix sur le site Internet de l'Association.
- Si le membre certifié refuse d'agir comme parrain, le candidat est avisé automatiquement par courriel de son refus, et pourra choisir parmi les membres certifiés de l'association un autre potentiel parrain.
- Si le membre certifié accepte d'être parrain, celui-ci devra indiquer sa décision sur le site interne et devient le parrain officiel du candidat jusqu'à ce que ce dernier complète avec succès son examen technique et par la suite son examen déontologique.



### Rôles et responsabilités du parrain

- Le parrainage peut se faire de façons ponctuelles ou par des rencontres statutaires. Nous suggérons que le parrain organise un minimum de 4 rencontres sur la durée du parrainage. Sur demande, le parrain devra fournir au comité de certification les dates des rencontres et les sujets abordés.
- Le parrain doit connaître les lois et règlements et le code de déontologie de l'association pour expliquer au candidat l'importance d'agir de façon éthique et intègre.
- Le parrain doit connaître les sujets abordés dans l'examen technique, en discuter avec le candidat et répondre à ses questions.
- Le parrain doit également expliquer l'importance du rôle d'un estimateur et/ou économiste de la construction dans son organisation et dans l'industrie de la construction.

### Rôles et responsabilités du candidat

- Le candidat doit choisir judicieusement son parrain en fonction de ses besoins, de son profil et des orientations professionnelles
- Une fois le maillage fait, le candidat doit exprimer ses besoins et identifier clairement ses objectifs en lien avec les compétences à acquérir en fonction du titre visé
- Le candidat doit établir avec son parrain un plan d'intervention (nombre de rencontres, ordre du jour des rencontres, etc.) afin de faciliter les échanges et rendre l'expérience constructive et enrichissante pour les deux parties.